

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT DE
L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT
DE PRIVAS

Registre des délibérations

DÉCISION MUNICIPALE N°2024-110

**Objet : Bon de commande pour les travaux d'isolation
du chapiteau du complexe sportif Battandier-
Lukowiak**

Le Maire de La Voulte-sur-Rhône,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22,

Vu les délibérations du conseil municipal en date du 26 mai 2020, 15 février 2022 et 15 septembre 2022 portant délégation du conseil municipal au Maire,

Afin de redynamiser le volet sportif de la commune, il est apparu nécessaire d'isoler plus efficacement le chapiteau situé au complexe Battandier-Lukowiak, sis Rue René Cassin 07800 la Voulte-sur-Rhône.

Pour ce faire, quatre entreprises ont été sollicitées.

La société « Menuiseries du Barres » a fourni un devis pour un montant total de 28 209,54 € TTC, offre la mieux disante.

DECIDE

- **DE SIGNER** le bon de commande pour les travaux d'isolation du chapiteau du complexe sportif Battandier-Lukowiak pour un montant de 28 209,54 € TTC ;
- **DIT** que les crédits sont prévus au budget de fonctionnement 2024, opération n°120.

À la Voulte sur Rhône, le 09/12/2024

Pour le Maire empêché,
La première adjointe,
Sylvie ANDRE-COSTE



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la présente décision (R.421-1 et suivants CJA).